

## Rapport sur la qualité des actifs au 31 mars 2022

La Banque Postale Home Loan SFH est une société anonyme de droit français agréée en France en tant qu'établissement de crédit avec le statut d'établissement de crédit spécialisé – société de financement de l'habitat. Les actifs de La Banque Postale Home Loan SFH sont composés de prêts à l'habitat et de valeurs de remplacement, éligibles à une société de financement de l'habitat en application du cadre légal français.

Le présent rapport concernant la qualité des actifs de La Banque Postale Home Loan SFH est établi, avec des chiffres au 31 mars 2022, en application des dispositions de l'article 13 du règlement n°99-10 du Comité de réglementation bancaire et financière relatif aux sociétés de crédit foncier et à l'instruction n°2011-I-07 relative à la publication par les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat d'informations relatives à la qualité des actifs financés.

### I – Prêts garantis

#### 1) Répartition des encours éligibles de prêts garantis par catégories de créances, par types de contrepartie et par types de garantie :

Catégories de créance	Encours (en M€)
Créances commerciales	
Crédits à l'exportation	
Crédits de trésorerie	
Crédits à l'équipement	
Crédits investisseurs à l'habitat	23 779
Crédits promoteurs	
Autres crédits	
<b>Total</b>	<b>23 779</b>

Types de contrepartie	Encours (en M€)
Sociétés non financières et entrepreneurs individuels	
Particuliers	23 779
Autres	
<b>Total</b>	<b>23 779</b>

Les prêts à l'habitat garantis par une caution sont garantis par Crédit Logement. Il n'y a pas de prêt à l'habitat non performant dans le cover pool.

Types de garantie	Encours (en M€)
Garantie hypothécaire sur un immeuble à usage d'habitation	11 141
Garantie hypothécaire sur un immeuble à usage professionnel	
Caution délivrée par un établissement de crédit	12 638
Caution délivrée par une entreprise d'assurance	
Garantie du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	
<b>Total</b>	<b>23 779</b>

**2) Répartition des encours éligibles de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :**

Types de garantie	Capital restant dû (en M€)	Produit de la quotité définie à l'article R. 513-1 (CMF) et de la valeur du bien financé (en M€)	Total
Hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation	9 531	1 610	<b>11 141</b>
Caution délivrée par un établissement de crédit	11 391	1 247	<b>12 638</b>
<b>Total</b>	<b>20 922</b>	<b>2 856</b>	<b>23 779</b>

**3) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :**

Année de conclusion du contrat de prêt	Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit		Totaux	
	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts
2006	23	655	54	1 767	77	2 422
2007	47	1 516	117	4 229	164	5 745
2008	56	1 870	152	5 743	208	7 613
2009	64	1 792	251	7 283	314	9 075
2010	89	2 090	497	11 843	587	13 933
2011	137	3 855	518	14 075	656	17 930
2012	229	6 021	377	10 417	606	16 438
2013	492	9 785	519	11 570	1 011	21 355
2014	814	14 955	498	9 738	1 312	24 693
2015	1 398	20 126	1 278	19 438	2 676	39 564
2016	1 386	16 390	1 644	19 195	3 030	35 585
2017	1 518	14 302	2 500	23 710	4 018	38 012
2018	1 238	11 430	1 495	12 934	2 733	24 364
2019	1 422	12 107	1 741	14 306	3 163	26 413
2020	1 484	11 159	714	6 010	2 198	17 169
2021	745	4 939	281	2 112	1 026	7 051
<b>Total</b>	<b>11 141</b>	<b>132 992</b>	<b>12 638</b>	<b>174 370</b>	<b>23 779</b>	<b>307 362</b>

4) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de la durée résiduelle :

Durée résiduelle (années)	Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit		Totaux	
	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts
0	2	2 056	6	4 897	8	6 953
1	20	2 892	55	7 521	75	10 413
2	52	4 373	131	8 868	183	13 241
3	99	5 655	276	11 498	375	17 153
4	127	5 680	365	11 770	492	17 450
5	152	4 932	421	10 894	573	15 826
6	214	5 467	465	9 951	680	15 418
7	281	5 990	589	10 523	870	16 513
8	370	6 534	693	10 916	1 062	17 450
9	364	5 969	666	9 622	1 030	15 591
10	409	6 219	837	10 662	1 247	16 881
11	398	5 495	635	7 675	1 033	13 170
12	485	6 147	736	8 156	1 221	14 303
13	627	7 089	741	7 580	1 368	14 669
14	593	6 312	638	6 219	1 231	12 531
15	630	6 007	889	7 248	1 519	13 255
16	529	4 902	563	4 499	1 093	9 401
17	636	5 702	707	5 340	1 344	11 042
18	730	6 041	520	3 805	1 250	9 846
19	815	6 198	438	3 134	1 253	9 332
20	860	6 208	655	4 214	1 516	10 422
21	531	3 577	387	2 330	918	5 907
22	709	4 728	683	4 030	1 392	8 758
23	764	4 639	358	2 023	1 122	6 662
24	704	3 972	170	937	875	4 909
25	41	206	12	58	52	264
26	0	2	-	-	0	2
27	-	-	-	-	-	-
28	-	-	-	-	-	-
29	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>11 141</b>	<b>132 992</b>	<b>12 638</b>	<b>174 370</b>	<b>23 779</b>	<b>307 362</b>



HOME LOAN SFH

#### **5) Répartition des encours éligibles de prêts garantis selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :**

Tous les biens apportés en garantie sont situés en France.

#### **6) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de la pondération qui leur est attribuée au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :**

Les prêts à l'habitat garantis par une caution sont cautionnés par Crédit Logement, établissement de crédit qui n'entre pas dans le périmètre de consolidation du groupe La Banque Postale.

Les notations long terme de Crédit Logement sont Aa3 chez Moody's (dernière revue datant du 21 octobre 2021) et AAL chez DBRS (dernière revue datant du 8 juin 2021). La notation de Crédit Logement correspond donc au 1er échelon de qualité de crédit au sens de la réglementation : la pondération affectée aux prêts à l'habitat cautionnés par Crédit Logement est ainsi de 100%.

Les prêts à l'habitat garantis par une sûreté réelle de premier rang sont pondérés à 100%.

#### **7) Répartition des encours de prêts mobilisés par billets à ordre régis par les articles L. 313-42 à L. 313-49 du Code monétaire et financier :**

Il n'y a pas de prêts mobilisés par billets à ordre dans le portefeuille apporté en garantie.

### **II – Exposition sur des personnes publiques**

La Banque Postale Home Loan SFH n'a pas d'exposition sur des personnes publiques en dehors de celles décrites au §IV relatif aux valeurs de remplacement et du cash disponible sur son compte courant ouvert dans les livres de la Banque de France présentant un encours créateur de 0.25 millions d'euros au 31 mars 2022.

### **III – Organismes de titrisation et entités similaires**

La Banque Postale Home Loan SFH n'a pas d'exposition sur des organismes de titrisation et entités similaires.

### **IV – Valeurs de remplacement**

Au 31 mars 2022, La Banque Postale Home Loan SFH dispose des valeurs de remplacement suivantes :

#### **Obligations :**

La Banque Postale Home Loan SFH possède un portefeuille de titres classés en « Held-to-Collect » comprenant une exposition exclusivement sur l'Etat français, correspondant au remplacement d'une partie des capitaux propres.

Code ISIN	Libellé du titre	Nominal en M EUR	Catégorie
FR0011196856	OAT 3.00 25/04/2022	10.9	HTC
FR0011486067	OAT 1.75 25/05/2023	10.9	HTC
	Total	<b>21.8</b>	

Ce portefeuille est éligible au refinancement BCE. Sa valeur de marché au 31 mars 2022 est de 22.6 millions d'euros. Après application des décotes BCE, la valeur est de 22.4 millions d'euros montant repris en tant que valeurs de remplacement. A ce jour, aucune mobilisation auprès de la Banque de France n'a été réalisée sur ce portefeuille.

#### Cash :

La Banque Postale Home Loan SFH dispose de deux comptes courants ouverts dans les livres de La Banque Postale présentant un encours créateur cumulé de 25.5 millions d'euros au 31 mars 2022.

#### V – Remboursements anticipés

Le taux de remboursement anticipé annualisé calculé sur le portefeuille de prêts à l'habitat apportés en garantie pour le premier trimestre 2022 est 7%.

#### VI – Risque de taux

Les caractéristiques (montant, maturité et type de taux d'intérêts) des prêts accordés par La Banque Postale Home Loan SFH à La Banque Postale sont identiques à celles des émissions d'obligations sécurisées. Les taux de ces prêts correspondent aux taux des émissions majorés d'une marge destinée à la couverture des charges d'exploitation de La Banque Postale Home Loan SFH.

Un Comité de gestion dédié à La Banque Postale Home Loan SFH se réunit mensuellement et établit notamment la surveillance du risque structurel de taux et la projection des positions à taux fixe issues de tous les postes du bilan vu par transparence. Le bilan par transparence est composé des actifs et passifs suivants :

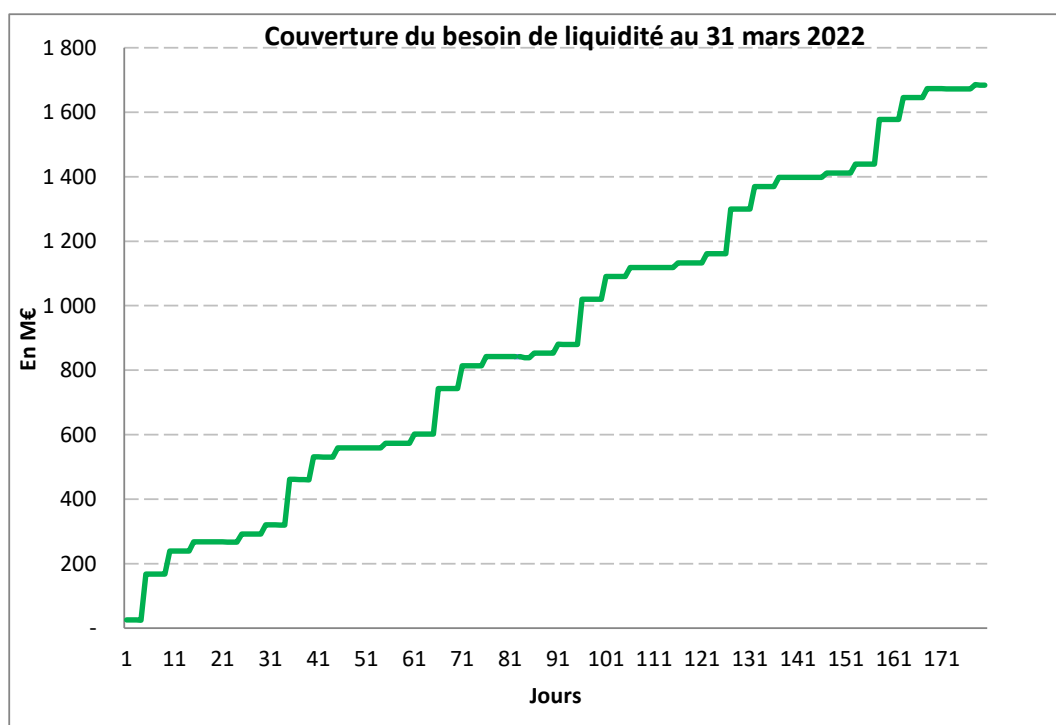
- prêts immobiliers composant le portefeuille de couverture (100 % à taux fixe) ;
- titres (100 % en OAT) de remplacement d'une partie des fonds propres ;
- gage-espèces accordé par La Banque postale à La Banque Postale Home Loan SFH pour couvrir les besoins de trésorerie à 180 jours (non rémunéré) ;
- trésorerie placée sur un compte de dépôt à La Banque Postale (non rémunéré tant que l'encours reste en-deça d'un seuil ; rémunéré à taux négatif au-delà du seuil) et, pour une partie négligeable, sur un compte à la Banque de France (rémunéré à taux négatif) ;
- fonds propres, dette de restitution et comptes de régularisation ; assimilés à des postes à taux fixe (non rémunérés) ;
- passif lié au gage-espèces (non rémunéré) ;
- obligations sécurisées (100 % à taux fixe).

Les postes de bilan étant composés d'actifs et de passifs à taux fixe, à l'exception près du compte Banque de France ou du compte de dépôt qui représentent un encours non significatif à l'échelle du bilan, il en résulte une impasse structurelle à taux fixe négligeable sur la durée de vie résiduelle des obligations sécurisées. Une telle composition des postes du bilan permet une stratégie de couverture naturelle de l'impasse à taux fixe. Le risque de taux résiduel est donc considéré comme négligeable au regard du montant des fonds propres de La Banque Postale Home Loan SFH. Enfin, la sensibilité de la position de taux est également négligeable pour les mêmes raisons.

## VII – Couverture du besoin de liquidité

Selon l'article R. 513-7 du Code Monétaire et Financier, le calcul du besoin de trésorerie sur une période de 180 jours est effectué par « transparence ». C'est-à-dire que sont comptabilisés comme flux positifs les encaissements en principal et intérêts résultant des crédits immobiliers reçus à titre de garantie, en lieu et place des flux prévisionnels de la créance garantie par les crédits immobiliers.

Au 31 mars 2022, les besoins en liquidité sur les 180 prochains jours calculés sur les encaissements relatifs aux crédits reçus à titre de garantie sont nuls et sont donc couverts.



Fait à Paris, le 7 mai 2022

Patrick PEAUCELLE  
 Directeur Général de La Banque Postale Home Loan SFH